



Réunion du 21 mars 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 69
Nombre de votants : 79

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Céline LEMBEZAT, Marie-Hélène MAREST, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFFITTE, Patrick GALOPIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Pierre MUCHADA), Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, François MATEOS (départ à 18h45), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Louis-Philippe DUPOUY (pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Geneviève GUICHEMERRE, Christine LABORDE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à M. Didier REY).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 25 : UPPA : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DES
RECHERCHES AUPRES DES UNIVERSITES, DES CENTRES DE
RECHERCHES ET DES ENTREPRISES D'AQUITAINE (ADERA)**

Rapporteur : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Dans le cadre du renouvellement de la convention avec l'UPPA signée pour la période 2015-2018, la communauté de communes de Lacq-Orthez a décidé de reconduire son soutien aux projets de recherche et aux actions de valorisation et de transfert de technologie en lien avec le développement du bassin de Lacq.

L'enveloppe budgétaire pour 2015-2018 attribuée à ces projets s'élève à 100 000 € soit 25 000 € par an attribués aux projets de transfert de technologie dans le cadre des projets économiques locaux et d'une convention spécifique d'attribution.

La communauté de communes de Lacq-Orthez accompagne à ce titre depuis 2013 l'ADERA pour le compte de la plateforme CANOE « Composites et matériaux avancés ».

CANOE travaille au bénéfice des PME/PMI sur le développement de matériaux composites organiques innovants via la mise en place de projets structurants des différents domaines comme la photovoltaïque, éolien, chimie du végétal, recyclage des composites, etc. ou sur des formations.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

- **approuve** l'attribution d'une subvention de 25 000 € au bénéfice de l'ADERA pour soutenir le projet du laboratoire de transfert de technologie CANOE (Composites en Aquitaine, Nanostructures Organiques) selon les termes de la convention 2018 avec l'ADERA annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/03/2018